**REQUÊTE AUX FINS D’ÊTRE AUTORISÉ**

**À ASSIGNER EN RÉFÉRÉ À HEURE INDIQUÉE**

**PAR-DEVANT LE PRÉSIDENT PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE […]**

**(*Article 485 du Code de procédure civile*)**

**À LA REQUÊTE DE :**

**[*Si personne physique*]**

**Monsieur ou Madame** *[nom, prénom]*, né le *[date]*, à *[ville de naissance]*, de nationalité *[pays]*, de profession *[profession]*, demeurant à *[adresse]*

**[*Si personne morale*]**

**La société** *[raison sociale]*, *[forme sociale]*, au capital social de *[montant]*, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de *[ville]* sous le numéro *[…]*, dont le siège social est sis *[adresse]*, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés, en cette qualité, audit siège

**Ayant pour avocat :**

**Maître *[nom, prénom]***, Avocat inscrit au Barreau de *[ville]*, y demeurant *[adresse]*

Au cabinet duquel il est fait élection de domicile et qui se constitue sur la présente requête et ses suites

**CONTRE :**

**[*Si personne physique*]**

**Monsieur ou Madame** *[nom, prénom]*, né le *[date]*, à *[ville de naissance]*, de nationalité *[pays]*, de profession *[profession]*, demeurant à *[adresse]*

**[*Si personne morale*]**

**La société** *[raison sociale]*, *[forme sociale]*, au capital social de *[montant]*, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de *[ville]* sous le numéro *[…]*, dont le siège social est sis *[adresse]*, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés, en cette qualité, audit siège

**À L’HONNEUR DE VOUS EXPOSER LES FAITS SUIVANTS :**

**🡺En droit**

L’article 485 du Code de procédure civile dispose que si « *le cas requiert célérité, le juge des référés peut permettre d'assigner, à heure indiquée, même les jours fériés ou chômés*. »

Il ressort de cette disposition qu’il ne peut être recouru à la procédure de référé à heure indiquée que si « *le cas requiert célérité* ».

Il ne doit pas s’agir ici d’une urgence ordinaire comme celle exigée dans le cadre de la procédure de référé de droit commun.

Le demandeur doit justifier d’une situation d’extrême urgence nécessitant que des mesures judiciaires soient prises dans les plus brefs délais.

Cette urgence absolue procèdera le plus souvent d’une voie de fait, d’un trouble à l’ordre public ou encore d’un péril imminent pour le demandeur ou un tiers.

Seule la gravité et l’imminence de la situation est de nature à justifier le recours à la procédure de référé à heure indiquée qui est une procédure exceptionnelle.

En pratique, lorsque cette procédure est mise en œuvre, le juge sera en mesure de statuer dans un délai compris entre 1 jour et 2 semaines, selon l’urgence de la situation.

🡺**En l’espèce**

🡺**En conséquence**, les conditions sont réunies pour que *[identité du requérant]* soit autorisé à assigner à heure indiquée *[identité du défendeur]* devant le Tribunal de céans.

Les conclusions du requérant sont consignées dans le projet d'assignation annexé à la présente requête.

**PAR CES MOTIFS**

*Vu l’article 485 du Code de procédure civile*

*Vu la jurisprudence*

*Vu les pièces produites au soutien de la présente requête*

*Vu les conclusions jointes*

Il est demandé au Président près le Tribunal de commerce de *[ville]* de :

* **AUTORISER** *[nom du requérant]* à faire assigner à heure indiquée *[nom du défendeur]* devant le Tribunal de céans

En conséquence ;

* **FIXER** les jour et heure de l’audience à intervenir

Y joutant ;

* **DIRE** que la présente ordonnance pourra être exécutée par provision et sur minute.

Le *[date]* à *[ville]*

**SIGNATURE DE L’AVOCAT**

***(Requête à remettre en double exemplaire au greffe, assortie du projet d'assignation)***

**SOUS TOUTES RÉSERVES ET CE AFIN QU'ILS N’EN IGNORENT**

**Liste des pièces visées au soutien de la présente requête :**

1. Projet d’assignation et pièces justificatives selon bordereau figurant à la fin de l’assignation

**ORDONNANCE**

**Nous,** Président près le Tribunal de commerce de *[ville]*

Assisté de *[identité du greffier]*, greffier

*Vu l’article 485 du Code de procédure civile*

*Vu la requête qui précède et les pièces qui s’y attachent,*

*Vu les conclusions jointes*

*Vu l’urgence caractérisée dans la requête*

**Autorisons** *[nom du requérant]* à faire assigner aux fins de la requête qui précède *[nom du défendeur]*

**Disons** que cette assignation devra avoir été délivrée avant le *[date]* à *[heure].*

**Disons** que *[nom du défendeur]* devra comparaître le *[date]* à *[heure]* à l'audience et par-devant le Tribunal de commerce de *[ville]* pour l'assignation à heure indiquée ;

**Disons** que le double de la présente ordonnance ainsi que la copie des pièces jointes à la requête seront déposés au greffe du Tribunal de céans, où le requis pourra en prendre connaissance ;

**Disons** que la présente ordonnance pourra être exécutée par provision et sur minute.

Fait en notre cabinet, au Tribunal de commerce de *[ville]*,

Le *[date]*